

raie. . . . Le pont fut alors construit sans obstacles, et la population allemande vit, contre son attente, nos légions traverser, sans causer le moindre dommage, les possessions du roi Horlaire : *per Horlarvi régna transibat Intacta*. Mais une fois qu'on eut louché le sol ennemi, tout fut mis à feu et 5 sang,

« Enfin, après avoir égorgé une foule d'habitants et incendié leurs frêles demeures, l'armée, qui ne rencontrait plus que des mourants ou des gens qui demandaient grâce, s'arrêta au lieu appelé CAPELLATIUM OU PALAS. Là, se trouvent les bornes qui marquent la limite des territoires Alaman et Burgonde. On s'y campa pour recevoir, dans une altitude moins hostile, la soumission de deux frères: les rois Macrien et Hariobaudes, qui avaient senti venir l'orage, el s'étaient empressés de le conjurer.

« Cet exemple fut immédiatement suivi par le roi Vadoinaire, dont les possessions louchaient aux Rauragues. *Post quos rex quoque Fadomarius venit, CUJUS ERAT DOMICILIUM CONTRA RAURACOS (L. XVIII, C. 3).* »

VII. *Position géographique du roi Macrien.* — Il ressort d'Ammien Marcellin que les possessions de Macrien devaient s'étendre sur la rive droite du Rhin, à partir de l'embouchure du Mein jusques aux possessions des Francs, qui occupaient le Rhin inférieur.

En effet, suivant cet auteur, en 371, Julien, pour s'emparer de Macrien, par force ou par ruse, jeta un pont de bateaux sur le Rhin. Sévère, qui commandait l'infanterie, s'avança jusqu'aux eaux de Malliac, aujourd'hui Wisbaden... Macrien s'enfuit dans les anfractuosités des montagnes. . . . Alors Valentinien, après avoir ravagé le territoire ennemi dans une étendue de cinquante milles, « remplaça Macrien « par Fraomaire, comme roi des Bucinobantes, tribu des Àlammans, voisine de Mayence. *In Macriani locum Bucino-*